

# Belfius Invest

## Be=Long 90 11-2029



Une assurance placement de la Branche 23 structurée liée, via le fonds, à un produit dérivé sous-jacent émis par Belfius Financing Company SA, garanti par Belfius Banque SA.

### Contrat d'assurance du type Branche 23

Document promotionnel août - octobre 2021

#### Vous êtes à la recherche d'un investissement:

■ dont l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser à la date finale du contrat, au moins 90% de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent

■ dont la plus-value potentielle à l'échéance finale dépend des prestations de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE)

■ dont la plus-value potentielle à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur (sous réserve de modifications futures)

■ sous la forme d'une assurance-vie, ce qui présente des avantages supplémentaires, comme la désignation d'un bénéficiaire

#### Mais:

■ avec un risque de perte possible de maximum 10% de la prime nette investie à l'échéance finale

■ d'une durée fixe de 8 ans, 1 mois et 1 jour

■ sans rendement garanti et sans rendement connu au préalable

■ pour lequel une taxe d'assurance de 2,00% est due sur les primes versées

### Belfius Banque vous propose: Belfius Invest Be=Long 90 11-2029

#### Caractéristiques principales

L'assurance placement (Branche 23) Belfius Invest Be=Long 90 11-2029 est un contrat d'assurance-vie lié à un fonds d'investissement interne fermé. Le montant net à investir sert à acquérir des unités du fonds «Belfius Invest Be=Long 90 11-2029».

Le fonds investit dans un produit dérivé émis par Belfius Financing Company SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, qui est également le garant de ce produit dérivé.

Cette assurance placement (Branche 23) a une **durée fixe de 8 ans, 1 mois et 1 jour** et court jusqu'au 13/11/2029.

#### Objectif d'investissement

L'indice d'actions thématique Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) suit les variations du cours de 30 entreprises européennes actives dans des secteurs susceptibles de bénéficier du vieillissement démographique en Europe.

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus augmente dans chaque État de l'UE. D'ici 2030, on s'attend à ce que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent presque 25% de la population totale et ce chiffre pourrait atteindre plus de 36% dans des pays tels que l'Allemagne ou l'Italie.

La génération babyboom de l'après-guerre part à la pension, ce qui entraîne une baisse de la population active. Cette tendance devrait s'accroître au cours des prochaines décennies (source : Eurostat).

La population plus âgée représente un groupe croissant de consommateurs, souvent plus nanti et donc moins sensible à la conjoncture économique que le reste de la population. Nous nous attendons dès lors à ce que les entreprises qui répondent aux besoins des seniors enregistrent une croissance plus rapide que le reste de l'économie.

#### Infos économiques<sup>1</sup>

Le redressement des économies européennes se reflète à la fois dans le secteur industriel bénéficiant de la vigueur de la croissance mondiale, et dans le secteur des services, où les restrictions sont en train d'être levées.

La consommation privée devrait devenir un moteur essentiel de la reprise au cours de l'été<sup>1</sup>.

L'amélioration de la situation sanitaire et l'assouplissement des mesures de lutte contre le virus qui en découle stimulent les économies de l'UE. Les perspectives à court terme de l'économie européenne semblent plus favorables que prévu au printemps.

La Commission européenne prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB)<sup>2</sup> de 4,8 % en 2021 et de 4,5 % en 2022, tant dans l'UE que dans la zone euro. Le volume de la production devrait retrouver son niveau d'avant la crise au dernier trimestre de 2021 (T4 2019), soit un trimestre plus tôt que prévu dans les prévisions de printemps pour la zone euro<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Source : Belfius Banque - Stratégie d'investissement - Août 2021 - Les informations ci-dessus sont un instantané et peuvent être modifiées.

<sup>2</sup> Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur monétaire totale de tous les biens et services finaux produits dans un pays pendant une période donnée (généralement une année).

<sup>3</sup> Source : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/summer-2021-economic-forecast\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/summer-2021-economic-forecast_fr)

#### Description de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE)

L'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) est calculé et distribué par Solactive AG<sup>1</sup>.

La première étape pour créer l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) consiste à identifier les secteurs les plus exposés à une population vieillissante en Europe. Plusieurs rapports de recherche ont été publiés sur ce thème et ont permis d'identifier 5 secteurs clés : Soins de santé, Tourisme et Loisirs, Télécommunications et Internet, Services financiers, et Produits de luxe.

Les composantes sont sélectionnées sur la base des critères primaires suivants. Cette sélection est revue et ajustée tous les trimestres.

<sup>1</sup> Solactive AG est une entreprise allemande spécialisée dans le développement, le calcul et le suivi d'indices des marchés financiers.

# Belfius Invest Be=Long 90 11-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – août - octobre 2021

## Méthode de sélection

**L'indice Solactive Europe Total Market 675:** La composition de l'indice Solactive Ageing Population Europe (Price) se base sur l'indice Solactive Europe Total Market 675 qui comprend en ce moment 667 actions européennes. Vous trouverez de plus amples informations au sujet de cet indice sur <https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA2AR3>

**Sélection secteur «Troisième âge»:** Seules les entreprises pouvant tirer profit du vieillissement démographique seront prises en considération.

Ces entreprises peuvent être subdivisées en 56 industries spécifiques, dont les Spécialités médicales, la Communication sans fil, la Télévision par câble et satellite, l'Aide à domicile et les Soins personnels. Ces industries font partie des 5 secteurs clés. Vous trouverez la liste de ces industries sur [https://www.solactive.com/wp-content/uploads/2020/07/Guideline\\_Solactive-Ageing-Population-Europe-Index\\_1.1.pdf](https://www.solactive.com/wp-content/uploads/2020/07/Guideline_Solactive-Ageing-Population-Europe-Index_1.1.pdf)

Après cette sélection 306 actions sont retenues.

### Filtres rendement de dividendes

- Les entreprises dont le rendement estimé de dividendes à 1 an excède 10% sont exclues.
- Les entreprises restantes sont classées par ordre décroissant sur la base du rendement estimé de dividendes à 1 an par secteur, et les cinq premières entreprises de chaque secteur sont sélectionnées.
- Toutes les entreprises restantes sont classées par ordre décroissant sur la base du rendement de dividendes à 1 an, et les 30 meilleures actions sont sélectionnées.

Après cette sélection 30 actions sont retenues.

**Faible volatilité<sup>1</sup>:** Les 30 actions sont ensuite pondérées afin d'atteindre la volatilité minimale du portefeuille.

### Pondération des actions

- La pondération de chaque action est plafonnée à 10%, et le seuil est fixé à 1%.
- L'indice est rééquilibré tous les trimestres.

Vous trouverez une liste des entreprises de l'indice à la page 4. Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice.

La crise actuelle du Covid-19 incite plusieurs sociétés à réduire, reporter ou suspendre temporairement leurs versements de dividendes. Même si les dividendes, dans le cas d'un indice de type 'Price', ne sont pas réinvestis dans l'indice (par opposition à un indice de type «Total Return»), la réduction, le report ou la suspension des paiements de dividendes peuvent avoir un impact sur l'évolution de l'indice. Il est difficile d'estimer l'ampleur et la durée de cet impact.

Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice et ces critères de sélection sur <https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA8HD5>

<sup>1</sup> La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du cours des actions peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est forte, plus le risque lié aux actions et le revenu potentiel sont élevés.

## Calcul de la plus-value potentielle et du remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale

A l'échéance finale, la valeur finale de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) est comparée à la valeur initiale de l'indice (fixée le 19/10/2021). La hausse de l'indice est observée au cours des 12 derniers mois. La valeur finale est la moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation.

Si la valeur finale de l'indice est supérieure ou égale à la valeur initiale, vous avez droit au remboursement de la prime nette investie, majorée de 100% de la hausse éventuelle de l'indice par rapport à la valeur initiale, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

Si la valeur finale de l'indice est inférieure à la valeur initiale, la prime de remboursement est diminuée à raison de 100% de la baisse de l'indice, avec un remboursement minimum de 90% de la prime nette investie à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent. Une perte de capital de maximum 10% est dès lors possible.

La plus-value potentielle versée à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur. Mais une taxe d'assurance de 2% est due sur la prime versée. Vu la longue durée, l'impact de cette taxe sur le rendement à l'échéance finale est toutefois limité.

À l'échéance finale, le rendement actuariel net est de minimum -1,54% et il n'y a pas de maximum<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (19/10/2021) jusqu'à la date de fin incluse (13/11/2029). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

## Quelques exemples chiffrés<sup>2</sup>

	EXEMPLE NÉGATIF	EXEMPLE NEUTRE	EXEMPLE POSITIF
Evolution de la valeur finale de l'indice par rapport à sa valeur initiale	-15%	+5%	+20%
% de remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale <sup>3</sup>	90%	105%	120%
Montant de remboursement à l'échéance finale par tranche de 1.000 EUR	900 EUR	1.050 EUR	1.200 EUR
Rendement actuariel net <sup>4</sup>	-1,54%	0,36%	2,03%

<sup>2</sup> Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

<sup>3</sup> Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

<sup>4</sup> Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2,00%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (19/10/2021) jusqu'à la date de fin incluse (13/11/2029). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

# Belfius Invest Be=Long 90 11-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – août - octobre 2021

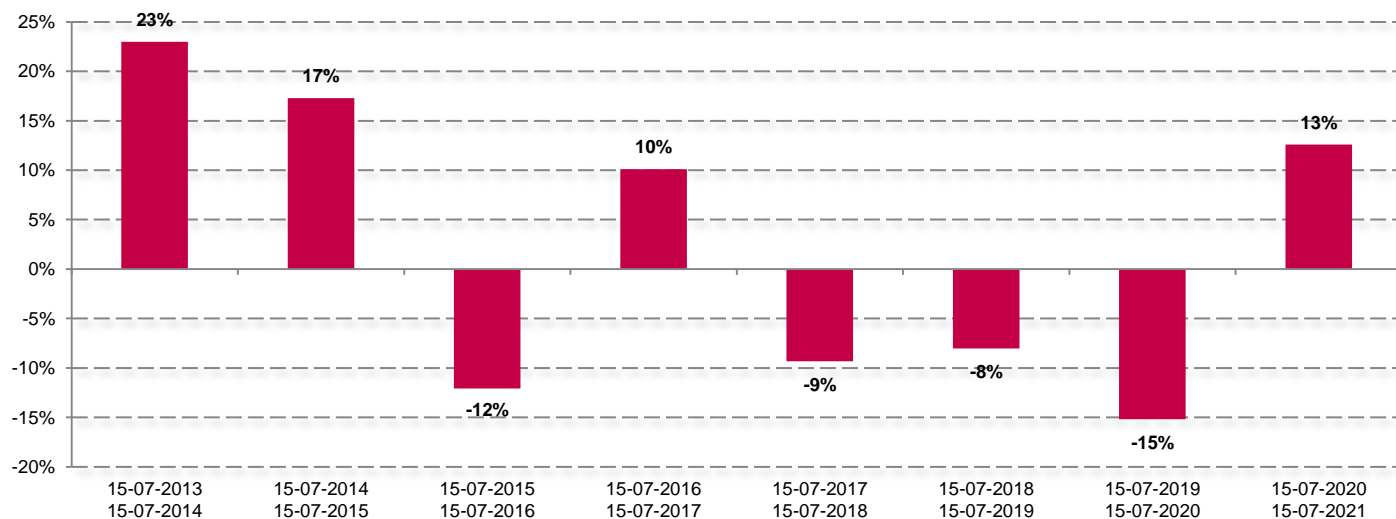
Si vous souhaitez plus d'informations sur les scénarios de performance, nous vous invitons à consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID) ([https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=digis&id=AWAT6168KID\\_FR](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=digis&id=AWAT6168KID_FR)), qui contient des scénarios calculés sur base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

## À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale (rachat du contrat), la vente se fera à un prix qui peut être inférieur au prix de souscription. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital (voir pour plus d'informations les rubriques «Rachat avant l'échéance finale» et «Risques», en particulier les parties concernant le «Risque de liquidité» et le «Risque de fluctuation de la valeur du contrat»).

## Performances annuelles de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE) sur 8 ans

Cours de clôture au 15-07-2021: 95,11



Source: Thomson Reuters Datastream. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

**Avertissement** – L'indice Solactive Ageing Population Europe (Price) a été lancé le 21 mai 2019 et ne dispose donc que d'un historique très limité. Le graphique ci-dessus est donc basé sur les performances passées simulées pour la période précédant le lancement de l'indice et sur les performances réelles pour la période suivant le lancement.

# Belfius Invest Be=Long 90 11-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – août - octobre 2021

Composition de l'indice Solactive  
Ageing Population Europe (SOAGE)  
au 15-07-2021

Société	Secteur	Pays
ADMIRAL GROUP PLC	Financials	GB
BAYER AG	Health Care	DE
DANONE SA	Consumer Goods	FR
DIRECT LINE INSURANCE GROUP PLC	Financials	GB
ELEXTROLUX AB CLASS B	Consumer Goods	SE
EUTELSAT COMMUNICATIONS SA	Telecommunications	FR
GLAXOSMITHKLINE PLC	Health Care	GB
HAPG-LLOYD AG	Industrials	GE
ITV PLC	Consumer Discretionary	GB
J SAINSBURY PLC	Consumer Services	GB
LEGAL & GENERAL GROUP PLC ORD	Financials	GB
LOOMIS AB	Industrials	SE
NOVARTIS AG	Health Care	CH
ORANGE SA	Telecommunications	FR
ORION OYJ CLASS B	Health Care	FI
ORKLA ASA	Consumer Staples	NO
POSTE ITALIANE SPA	Financials	IT
PROXIMUS SA DE DROIT PUBLIC	Telecommunications	BE
PUBLICIS GROUPE SA	Consumer Services	GB
SALMAR ASA	Consumer Staples	NO
SANOFI SA	Health Care	FR
SWISS RE AG	Financials	CH
TATE & LYLE PLC	Consumer Goods	GB
TELE2 AB	Telecommunications	SE
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG	Telecommunications	DE
TELENOB ASA	Telecommunications	NO
TESCO PLC	Consumer Staples	GB
UNILEVER PLC	Consumer Goods	GB
UNIPOL GRUPPO SPA	Financials	IT
WM MORRISON SUPERMARKETS PLC	Consumer Services	GB

Source: <https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA8HD5>

# Belfius Invest Be=Long 90 11-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – août - octobre 2021

## SOUSCRIPTION

<b>Période de souscription</b>	Du 02/08/2021 au 02/10/2021 inclus (sauf clôture anticipée).
<b>Date de paiement</b>	Prélèvement le 11/10/2021. Si, à cette date, le montant n'a pas pu être prélevé du compte, le contrat ne prendra pas effet.

## CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

<b>Type de produit</b>	Contrat d'assurance-vie de droit belge (Branche 23) lié à un fonds d'investissement à durée déterminée (ci-après le «fonds d'investissement fermé»).
<b>Compagnie d'assurances</b>	Belfius Insurance SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, agréée sous le n° de code 37 pour exercer les activités d'assurance-vie.
<b>Agent d'assurances</b>	Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, reconnue comme agent d'assurances sous le numéro FSMA 019649 A.
<b>Émetteur du produit dérivé sous-jacent</b>	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA
<b>Garant du produit dérivé sous-jacent</b>	Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur <a href="https://belfius.be/notationdecredit">belfius.be/notationdecredit</a> . Les avis de ratings sont à consulter sur <a href="https://belfius.be/ratings">belfius.be/ratings</a> .
<b>Durée du contrat</b>	8 ans, 1 mois et 1 jour, du 12/10/2021 au 13/11/2029
<b>Stratégie d'investissement</b>	Le fonds d'investissement qui est lié au contrat d'assurance-vie Belfius Invest Be=Long 90 11-2029 vise à verser, à la date finale du contrat, une plus-value potentielle de 100% de la hausse de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE). En cas d'une baisse de l'indice sous-jacent, il y aura lieu de rembourser au minimum 90% de la prime nette investie à la date finale du contrat, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.
<b>Valeur initiale et finale de l'indice Solactive Ageing Population Europe (SOAGE)</b>	Valeur initiale: cours de clôture le 19/10/2021. Valeur finale: moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes: 13/11/2028 - 13/12/2028 - 13/01/2029 - 13/02/2029 - 13/03/2029 - 13/04/2029 - 13/05/2029 - 13/06/2029 - 13/07/2029 - 13/08/2029 - 13/09/2029 - 13/10/2029 - 30/10/2029. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur <a href="https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA8HD5">https://www.solactive.com/Indices/?index=DE000SLA8HD5</a>
<b>Montant de la souscription</b>	Minimum 1.000 euros et ensuite par tranche de 1.000 euros, majoré de la taxe d'assurance. Le montant net à investir est affecté à l'acquisition d'unités du fonds Belfius Invest Be=Long 90 11-2029 et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds. La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou via Belfius Direct Net ou l'app Belfius Mobile.
<b>Remboursement du capital</b>	L'objectif visé est, à l'échéance finale du contrat, de verser au souscripteur minimum 90% des primes nettes payées (versements nets – rachats), en fonction de la valeur des unités du fonds d'investissement fermé, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.
<b>Remboursement en cas de décès de l'assuré</b>	Si l'assuré du contrat décède avant la date de fin du contrat, la valeur du contrat sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(e)(s) au moment du décès. En cas de décès de l'assuré la valeur du contrat ne bénéficie d'aucune protection et peut donc être inférieure à la prime nette investie.

## COÛTS À CHARGE DU SOUSCRIPTEUR/LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

### Coûts liés au contrat d'assurance et au fonds d'assurance

<b>Frais de gestion pour le fonds d'assurance interne</b>	Aucuns frais
<b>Rachat avant l'échéance finale</b>	En cas de rachat total ou partiel, des frais de sortie de 1,00% sont à charge du preneur d'assurance. Les frais de sortie ne sont pas prélevés en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier est retenu – voir paragraphe 'Fiscalité' plus loin dans la fiche produit.
<b>Remboursement du capital à l'échéance finale</b>	Aucuns frais

### Coûts liés au produit dérivé sous-jacent et inclus dans le prix d'émission de 100%

<b>Frais uniques</b>	Pour la distribution du produit compris dans le prix d'émission de 100%: 0,87% de la valeur nominale du montant souscrit.
<b>Frais récurrents</b>	0,33% par an ou 2,66% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID).

# Belfius Invest Be=Long 90 11-2029

Contrat d'assurance du type Branche 23 – août - octobre 2021

<b>PROTECTION DES DÉPÔTS</b>	Les montants investis dans des contrats d'assurance-vie Branche 23 ne sont pas protégés par le Fonds spécial de protection des dépôts et des assurances vie.
<b>FISCALITÉ</b>	<p>Selon la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les principes suivants sont d'application pour les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Précompte mobilier:</b><ul style="list-style-type: none"><li>- les prestations en cas de vie versées après 8 ans à partir de la date de début du contrat sont exonérées de précompte mobilier</li><li>- en cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier de 30% est retenu, calculé sur la plus-value (différence entre, d'une part, les montants payés ou octroyés et, d'autre part, le total des primes versées).</li></ul></li><li>▪ <b>Taxe d'assurance:</b> une taxe d'assurance de 2% sur les primes versées est due.</li><li>▪ <b>Droits de succession / impôt de succession:</b> les dispositions légales et réglementaires belges sont applicables.</li></ul> <p>Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID), le document 'Information précontractuelle complémentaire', le règlement de gestion ainsi que les conditions générales. Ce produit est soumis à la législation fiscale belge. Les autres investisseurs que les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique sont priés de s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.</p>
<b>DOCUMENTATION</b>	<p>Avant d'investir, les souscripteurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet de la documentation relative au Belfius Invest Be=Long 90 11-2029 comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le document d'informations clés (Key Information Document, KID)</li><li>▪ Le document «Information précontractuelle complémentaire»</li><li>▪ Le règlement de gestion</li><li>▪ Les conditions générales</li></ul> <p>Ces documents sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a>.</p> <p><b>En ce qui concerne le produit dérivé sous-jacent :</b> Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du <a href="#">prospectus de base</a> du 25-05-2021 (le Notes Issuance Programme) et de tous les suppléments futurs éventuels (ces suppléments sont insérés à la fin du prospectus de base), approuvés par la FSMA, ainsi que du document d'informations clés (Key Information Document, KID), des <a href="#">Final Terms</a> en anglais (du 31-05-2021) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que <a href="http://belfius.be">belfius.be</a> or <a href="http://belfius-financingcompany.lu">belfius-financingcompany.lu</a>). L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit.</p> <p>Les Final Terms en anglais relatifs au produit dérivé sous-jacent sont également disponibles sur demande après la période de souscription au fonds Belfius Invest Be=Long 90 11-2029.</p> <p><b>Règlement de gestion:</b> Dans une situation éventuelle de liquidation du fonds, les souscripteurs auront le choix entre un transfert gratuit vers un autre fonds ou un autre contrat ou le résultat de la liquidation. Le règlement de gestion peut être modifié par l'assureur sous réserve de notification au souscripteur via le rapport annuel.</p>
<b>SERVICE PLAINTES</b>	<p>En cas de plainte, nous vous conseillons tout d'abord de contacter soit votre conseiller financier ou votre chargé de relation, soit le Service Gestion des Plaintes de Belfius, par courrier à Service Gestion des Plaintes (numéro de colis: 7908), Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles (<a href="mailto:complaints@belfius.be">complaints@belfius.be</a>).</p> <p>Pas satisfait(e) de la solution proposée? Vous pouvez alors contacter le Negotiator de Belfius, à Negotiation (numéro de colis: 7913), Place Charles Rogier 11, à 1210 Bruxelles (<a href="mailto:negotiation@belfius.be">negotiation@belfius.be</a>).</p> <p>À défaut de solution, vous pouvez vous tourner vers l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (<a href="mailto:info@ombudsman.as">info@ombudsman.as</a>).</p> <p>Dans tous les cas, vous conservez le droit d'entamer une procédure en justice auprès des tribunaux belges compétents.</p> <p>Plus d'infos: <a href="http://belfius.be">belfius.be</a></p>

Vous trouverez de plus amples informations sur [belfius.be/catégoriesdeproduits](https://belfius.be/catégoriesdeproduits)



Ce produit d'assurance s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument et qui sont disposés à courir un risque de capital.

## RISQUES

### Description des risques principaux:

Investir dans le contrat d'assurance-vie Belfius Invest Be=Long 90 11-2029 peut comporter les risques suivants liés au fonds d'investissement Belfius Invest Be=Long 90 11-2029:

- un **risque de capital**: à l'échéance finale, il est possible que la prime nette investie ne soit pas remboursée intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte de maximum 10% est possible.
- un **risque de crédit**: si l'émetteur et le garant d'un produit dérivé dans lequel le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que la prime nette investie ne soit remboursée que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, le produit dérivé sous-jacent pourrait être annulé, en tout ou en partie, ou converti en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- un **risque de liquidité**: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur du produit dérivé sous-jacent composant le fonds Belfius Invest Be=Long 90 11-2029. En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.
- un **risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché)**: la valeur des unités fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur du produit dérivé, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- le **risque financier** sera entièrement supporté par le souscripteur.
- le **risque de durabilité** : le risque de durabilité fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur ou la performance des instruments financiers détenus dans le portefeuille du fonds. Les risques de durabilité peuvent être subdivisés en 3 catégories :
  - Environnemental : des événements environnementaux peuvent créer des risques matériels pour les entreprises faisant partie du portefeuille du fonds. Ces événements peuvent par exemple provenir du changement climatique, de la perte de biodiversité, du changement de la chimie des océans, etc.
  - Social : renvoie aux facteurs de risque liés au capital humain, à la chaîne d'approvisionnement et à la façon dont les entreprises gèrent l'impact qu'elles ont sur la société. Les questions relatives à l'égalité des genres, aux politiques de rémunération, à la santé, à la sécurité et aux risques relatifs aux conditions de travail en général ainsi qu'au respect du droit du travail et des droits humains relèvent de la dimension sociale.
  - Gouvernance : Ces aspects sont liés aux structures de gestion des entreprises telles que l'indépendance du conseil d'administration, les relations et la rémunération des travailleurs et le respect des obligations fiscales. Les risques liés à la gouvernance résultent souvent d'un défaut de surveillance ou d'incitant au niveau du management d'une entreprise à faire respecter les bonnes pratiques de gouvernance en son sein.

Le risque de durabilité peut être spécifique aux entreprises dont des parts sont détenues en portefeuille, en fonction de leurs activités et leurs pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Si un événement imprévu survient auprès d'une entreprise dans laquelle des parts sont détenues en portefeuille tel qu'une fraude fiscale, ou plus généralement une catastrophe environnementale, cet événement peut avoir un impact négatif sur la performance de l'entreprise. Le fait pour une entreprise d'intégrer les critères ESG dans sa stratégie permet de limiter son degré d'exposition au risque de durabilité.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur [belfius.be/risques-investissements](https://belfius.be/risques-investissements)

Les investisseurs non-résidents belges ne peuvent pas souscrire au contrat d'assurance Belfius Invest Be=Long 90 11-2029.

Conditions valables au 02/08/2021 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissements.

Éditeur responsable: Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. : 02/222 11 11 – IBAN : BE23 0529 0064 6991 – BIC : GKCCBEBB  
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A

### Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **02/08/2021 au 02/10/2021 inclus** (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site [belfius.be](https://belfius.be).

## Information précontractuelle complémentaire

Belfius Banque, numéro FSMA 019649 A, est un agent lié de Belfius Insurance SA contractuellement tenu de commercialiser uniquement des assurances de Belfius Insurance SA (à l'exception des assurances relevant de la branche 14).

Entreprise d'assurances Belfius Insurance SA - Tél. 02 286 76 11 - BIC: GKCCBEBB - IBAN: BE72 0910 1224 0116  
RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064 - dont le siège est à B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11.

# Belfius Invest Be=Long 90 11-2029

<b>Objectif document</b>	Le présent document précise et complète les informations du document d'informations clés relatif au produit branche 23 Belfius Invest Be=Long 90 11-2029. Il ne s'agit pas d'un document commercial. Ce document contient uniquement des informations légales obligatoires destinées à vous aider à comprendre les caractéristiques du produit
<b>Adhésion/ Souscription</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Période de souscription: 02/08/2021 - 02/10/2021</li><li>▪ Date de début du contrat: 12/10/2021</li></ul>
<b>Valeur d'inventaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les primes nettes investies sont affectées à l'acquisition d'unités du fonds Belfius Invest Be=Long 90 11-2029 et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds.</li><li>▪ La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou via Belfius Direct Net ou l'app Belfius Mobile</li><li>▪ La valeur des unités est déterminée le premier mardi suivant l'acceptation de la prime ou le mardi ouvrable bancaire après cette date.</li></ul>
<b>Conversion du fonds d'investissement interne</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pas d'application</li></ul>
<b>Frais liés au contrat d'assurance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pas de frais d'entrée</li><li>▪ Pas de frais de gestion</li><li>▪ 1% frais de sortie</li><li>▪ Les frais de gestion et les frais d'entrée au niveau du produit dérivé sous-jacent sont repris dans la valeur nette d'inventaire du produit dérivé</li></ul>
<b>Prime</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Prime unique de minimum 1.000 EUR (hors taxe). Tout versement net multiple de 1.000 EUR est possible au-dessus de ce montant minimum.</li><li>▪ Le versement de primes complémentaires hors de la période de souscription n'est pas autorisé.</li></ul>
<b>Fiscalité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.</li><li>▪ Aucun avantage fiscal sur les primes versées.</li><li>▪ Taxe de 2% sur chaque prime versée (personnes physiques).</li><li>▪ Ce contrat d'assurance n'est pas soumis au précompte mobilier au moment du paiement des prestations en cas de vie après 8 ans ou en cas de décès. Un précompte mobilier (en août 2021, celui-ci s'élève à 30%) est dû en cas de paiement ou d'attribution en cas de vie au cours des 8 premières années.</li><li>▪ Tout impôt ou taxe existant ou futur applicables au contrat ou dus à l'occasion de son exécution sont à la charge du souscripteur ou des bénéficiaires.</li><li>▪ Les dispositions légales et réglementaires belges en matière de droits de succession ou impôt de succession sont applicables.</li><li>▪ Les indications ci-dessus sont données à titre purement indicatif, sous réserve d'éventuels changements et/ou d'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales belges.</li><li>▪ Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons de consulter votre agence Belfius Banque.</li></ul>
<b>Rachat</b>	<p><b>Rachat partiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le rachat partiel est uniquement possible si à la suite du rachat partiel il subsiste encore au moins une unité dans le contrat. Le rachat partiel est effectué à la valeur du premier mardi suivant, diminuée des frais de sortie éventuels, et diminuée des taxes et impôts en vigueur. La valeur des unités est déterminée le premier mardi suivant la réception des documents de demande signés par Belfius Insurance SA, ou le premier mardi suivant ouvrable bancaire après cette date.</li><li>▪ Le montant de chaque rachat partiel correspond aux unités acquises, multipliées par la valeur de chaque unité, à hauteur de ce rachat partiel.</li></ul> <p><b>Rachat total</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le rachat total est l'opération par laquelle le souscripteur résilie ses contrats avec paiement par Belfius Insurance SA de la valeur correspondant aux unités acquises, multipliée par la valeur de chaque unité dans Belfius Invest Be=Long 90 11-2029 (diminuée des frais de sortie et un éventuel précompte mobilier).</li><li>▪ Le rachat total est possible à tout moment par le dépôt dans une agence Belfius Banque d'un formulaire daté et signé par le souscripteur. Ce formulaire a valeur de décompte et de quittance de règlement. Le contrat prend fin en cas de rachat total.</li></ul>
<b>Information</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une fois par an, le souscripteur recevra la situation de son contrat reprenant le nombre d'unités, la valeur des unités et les mouvements éventuels de l'année écoulée.</li><li>▪ La valeur des unités et le nombre d'unités sont disponibles via votre agence Belfius Banque.</li><li>▪ Pour plus d'information, veuillez consulter le document d'informations clés, les conditions générales et le règlement de gestion disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur respectivement <a href="https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=digis&amp;id=AWAT_6168KID_FR">https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=digis&amp;id=AWAT_6168KID_FR</a>, <a href="https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=digis&amp;id=AWAT_6168AGVW_FR">https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=digis&amp;id=AWAT_6168AGVW_FR</a>, <a href="https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=mifid&amp;id=AWAT_6168REGL_FR">https://www.belfius.be/imagingervlet/GetDocument?src=mifid&amp;id=AWAT_6168REGL_FR</a></li><li>▪ Il est important que les épargnants potentiels prennent connaissance de ces documents avant de signer un contrat.</li><li>▪ Ce type de contrat est soumis au droit belge.</li></ul>